

Une course contre la montre

Le réseau d'accueil étant sous pression, Fedasil doit rechercher de nouvelles places pour les demandeurs d'asile. La capacité va passer de 16.200 places (juillet) à plus de 36.000 d'ici fin 2015.

Alors qu'on parlait encore d'une baisse des demandes d'asile début 2015, notre pays a remarqué en juin une soudaine augmentation de celles-ci. Une série d'actions ont alors été prises pour que chaque personne arrivant dans notre pays reçoive un accueil.



De mai à juillet :

activation des places tampon

Début mai, Fedasil décide de mettre en service ses places tampon. Il s'agit de 2.000 places vides qui peuvent rapidement devenir opérationnelles, afin de réagir de manière flexible en cas d'afflux de réfugiés.

6 août : le Conseil des ministres décide d'ouvrir des casernes

Rapidement, les places tampon s'avèrent insuffisantes. En collaboration avec la Défense, Fedasil part à la recherche de casernes et de bâtiments vides pour accueillir les demandeurs d'asile. De nouveaux centres ouvrent leurs portes : Holsbeek, Woluwe-Saint-Pierre, Tournai, Sint-Niklaas, Houthalen-Helchteren, Vilvoorde, Bého, Barvaux. Une mesure qui crée pas moins de 2.500 places.

14 août : les unités mobiles de logement dans les centres d'accueil

Dans l'attente de l'ouverture des casernes, Fedasil doit également trouver d'autres solutions. Dans les centres d'accueil fédéraux, des unités mobiles de logement fournies par l'armée sont installées. De cette manière, 900 personnes supplémentaires peuvent être accueillies.

28 août : nouvelle extension du nombre de places

Fin août, le Conseil des ministres décide d'ouvrir 6.600 places d'accueil supplémentaires pour les demandeurs d'asile. Il s'agit de 3.000 places dans le réseau de Fedasil et de ses partenaires (casernes d'Elsborn, initiatives locales d'accueil des CPAS), 2.000 places via un marché public (prestataires externes) et 1.600 places d'accueil d'urgence via Médecins sans Frontières et la Croix-Rouge.

11 septembre : Francken demande 8.000 places supplémentaires

Avec 8.000 places supplémentaires, le réseau d'accueil de Fedasil et de ses partenaires comptera dans les 36.000 places d'ici fin 2015, soit plus du double de la capacité initiale, et ce en quelques mois de temps.

L'extension du réseau d'accueil va de pair avec la création de nombreux emplois chez Fedasil et ses partenaires. Fedasil a déjà publié 260 offres d'emploi depuis début juin, principalement pour des emplois temporaires dans les centres.

Plus d'info sur www.fedasil.be/jobs.

Quadrimestriel du centre
d'accueil de Jodoigne
Chaussée de Hannut 141
1370 Jodoigne

contact

Jehan Smets
T 010 47 66 33
info.jodoigne@fedasil.be

mise en page: Fedasil
photo: Fedasil
imprimeur: Fedopress
e.r. Fabian Delobbe

octobre 2015 • LETTRE D'INFO • centre d'accueil de Jodoigne



**Vous aimeriez recevoir notre lettre d'info en version électronique ?
Pour cela, inscrivez-vous via www.fedasil.be/jodoigne**

fedasil
AGENCE FEDERALE POUR
L'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

Préface

Chers voisins,

En cette fin d'année, la vie du centre de Jodoigne est fortement perturbée par la crise humanitaire que nous traversons. En effet, notre centre procède à une restructuration tant au niveau des locaux qu'au niveau du personnel. Ainsi plusieurs classes de français ont dû être créées dans l'urgence, de nouvelles chambres ont été mises à disposition et des unités mobiles ont été installées. Nous avons engagé 7 nouveaux collaborateurs pour encadrer les résidents au niveau médical, social, etc.

Quelle n'a pas été notre surprise d'être ainsi soutenu par les Jodoignois, qui ont mis tout en œuvre pour nous apporter des dons ainsi que pour nous apporter leur aide à plusieurs niveaux. Merci encore pour votre soutien et veuillez nous excuser de ne pas avoir pu rencontrer tout le monde : c'est le temps qui nous a manqué ! Mais soyez en sûrs, nous avons été touchés par toutes les marques de sympathie que nous avons reçues. Nous espérons que la situation va pouvoir se normaliser par la suite pour pouvoir continuer à offrir un accueil de qualité pour tous.

Je vous souhaite une bonne lecture,

Lagrange Véronique

À quoi a droit un demandeur d'asile ?

Les demandeurs d'asile ont droit à l'aide matérielle pendant l'examen de leur demande d'asile. Cette aide consiste en des besoins de base : un endroit où dormir, des repas, des vêtements et un accès aux sanitaires. Fedasil organise cette aide matérielle dans les centres collectifs (de Fedasil, Rode Kruis et Croix-Rouge) ou dans les logements individuels gérés par des CPAS ou des ONG.

Les demandeurs d'asile ne reçoivent pas de soutien financier. Ils reçoivent par contre - en plus d'un toit, des repas et des soins de santé - 7,40 euros d'argent de poche par semaine (par adulte). Les résidents peuvent aussi re-

cevoir un peu d'argent en échange de services à la communauté (nettoyage, distribution de repas, etc.)

Les demandeurs d'asile ne peuvent pas travailler, sauf si après 6 mois de procédure ils n'ont pas encore reçu de décision quant à leur demande d'asile.



Qui sont les demandeurs d'asile ?

Fedasil et ses partenaires accueillent près de 22.000 demandeurs d'asile en Belgique. Principalement des personnes ayant fui les conflits en Irak, Syrie et Afghanistan.

Depuis mai 2015, la Belgique connaît une hausse importante des demandes d'asile, au même titre que d'autres pays européens. Les demandeurs d'asile viennent de pays en guerre, principalement d'Irak, de Syrie, d'Afghanistan, mais aussi de Somalie. Ces quatre pays constituent plus de deux tiers du nombre total de demandes d'asile introduites ces derniers mois.



Près de 22.000 personnes accueillies

Pendant la durée de leur procédure d'asile, les demandeurs d'asile ont droit à l'accueil et à l'accompagnement dans une structure d'accueil de Fedasil ou d'un partenaire (Croix-Rouge, CPAS, etc). Actuellement, 22.000 demandeurs d'asile sont accueillis dans les centres collectifs et les logements individuels du réseau Fedasil. Au total, plus de 23.000 places sont disponibles. Afin de répondre à la hausse des arrivées, le gouverne-

ment fédéral a décidé d'augmenter cette capacité pour arriver temporairement à 36.000 places disponibles.

1 résident sur 3 est mineur d'âge

Fedasil accueille des familles et des personnes isolées. 50% des résidents sont des personnes en famille (parents et enfants), 38% sont des hommes isolés, 7% des femmes isolées et 5% des mineurs non accompagnés (Mena). Un tiers des résidents sont mineurs d'âge (en famille ou non accompagnés). Les Mena bénéficient d'un accueil et d'un accompagnement spécifiques.

Et après l'accueil en centre ?

Les demandeurs d'asile restent en moyenne 6 mois dans le réseau d'accueil. S'ils reçoivent une réponse positive et qu'on leur reconnaît donc le statut de réfugié ou une autre forme de protection, ils peuvent rester en Belgique et recherchent leur propre habitation et travail. Les demandeurs d'asile qui ne sont pas reconnus comme réfugiés doivent quitter le pays. Dans ce cas, ils peuvent faire appel à Fedasil pour un retour volontaire dans leur pays d'origine.

Plus d'info sur www.fedasil.be ou www.cgara.be

Télex

Recherchons chaussures

Le centre vous remercie de votre générosité. Pour le moment, nous ne pouvons plus accepter les dons de vêtements, n'ayant plus de place pour les stocker. Toutefois, nous avons toujours une grande demande en matière de chaussures toutes tailles, pour hommes, femmes et enfants.

Équipements de sport

Nous recherchons urgemment des chaussures de sport (jogging, mini-foot, gymnastique) et des chaussures de foot à crampons (pour l'extérieur) tailles 36 à 46, ainsi que des shorts, chaussettes, maillots pour faire du sport (toutes tailles). Nous recherchons également du matériel de musculation (fitness), des poids et des haltères, des tapis de courses, vélos d'appartement...

Les dons peuvent être déposés au centre tous les jours (une présence est assurée 7/7 jours et 24 h/24). Contact : 010/47 66 00

Merci d'avance !



Agenda des activités

Sa 31/10 - Fête d'Halloween

Rendez-vous de 15h à 17h à la salle des Ca-lèches de la ville de Jodoigne : animations par la ludothèque, grimage pour les enfants, lectures d'histoires qui font peur, jeu de mas-sacres...

Dès 18h, rejoignez les cortèges partant de Saint-Médard et du Square Sainte-Béatrice qui déambuleront dans les rues avant de se rassembler sur la Grand-Place à 19h pour le traditionnel spectacle, suivi d'une soupe ou d'un chocolat chaud.
Plus d'info au 010/81 15 15.

Sa 05/12 : Spectacle de la Saint-Nicolas



Venez découvrir le « Belgium Recycled Music » à la Chapelle Notre-Dame du Marché. Herman et Rosita Dewitt viennent faire résonner leurs instruments particuliers faits de matériel recyclé (boîtes de conserve, emballages, tuyaux, pompes à vélo...).

Infos et réservations : 010/81 15 15, ou reservations@culturejodoigne.be

Sa 12/12 : Noël en fête...

journée récréative et créative

C'est désormais une tradition. Tout au long de cette journée, les animateurs et animatrices du Centre culturel de Jodoigne accompagnent les enfants sur les sentiers de la création : ateliers, jeux, histoires et étoiles pleins les yeux... A midi, soupe, sandwiches, fruits et boissons seront au menu.

À partir de 5 ans. Infos et réservations : 010/81 15 15, ou reservations@culturejodoigne.be